

## Compte rendu analytique du conseil de communauté du 24 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 84

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Isabelle NOUSTY (suppléante de M. Paul MONTAUT), Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROU, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Jean-Bernard PRAT, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Paul MONTAUT, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Véronique REMY, Gilbert AURRIAC, Jeanne LUGA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme Jeanne LAMAZERE), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Geneviève GUICHEMERRE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Jean LABASTE (pouvoir à M. Guy PEMARTIN), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

### Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

*Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.*

#### **Rapport 1 : Aide à l'investissement immobilier pour le développement de la SARL VERRESATINE via la SCI BAYLE.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.*

**Rapport 2 : Réseau de pépinières d'entreprises : mise en place d'un partenariat avec la SCIC Pau Pyrénées pour l'accueil et l'accompagnement de bénéficiaires de contrats d'appui au projet d'entreprise (Cape).**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.*

**Rapport 3 : SAÏCA (ex-Papeterie des gaves) à Orthez : recherche de financements pour la réhabilitation/requalification de la friche industrielle.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.*

**Rapport 4 : Acquisition des terrains cadastrés AE 293 et AE 297 sur lesquels est édifiée la crèche de Lagor.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.*

**Rapport 5 : Zone Abos-Tarsacq : vente d'un local loué par crédit-bail à M. HIJAR.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.*

**Rapport 6 : Château de Mont : vente de la parcelle BH 102 sur laquelle est édifié le château de Mont à la commune de Mont.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 81 voix pour et 3 abstentions, du rapport n° 6.*

**Rapport 7 : Incendie du château de Mont : acceptation du protocole transactionnel.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.*

**Rapport 8 : Octroi d'une subvention à l'association Eurolacq Entreprises.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.*

*En leur qualité de représentants de la communauté de communes de Lacq-Orthez au conseil d'administration de l'association Eurolacq Entreprises, Messieurs Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel LABOURDETTE et Patrice LAURENT ne prennent pas part au vote.*

**Rapport 9 : Indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux du cœur de ville d'Orthez subis par 3 commerces.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 83 voix pour et 1 voix contre, du rapport n° 9.*

**Rapport 10 : GEMAPI : approbation de l'adhésion au Syndicat mixte du bassin du gave de Pau (SMBGP), de l'extension du périmètre du syndicat et des modifications statutaires afférentes.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.*

**Rapport 11 : GEMAPI : approbation de l'adhésion au syndicat du bassin versant des Luys (SBVL), de l'extension du périmètre du syndicat et des modifications statutaires afférentes.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.*

**Rapport 12 : GEMAPI : approbation de l'adhésion au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM), de l'extension du périmètre du syndicat et des modifications statutaires afférentes.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.*

**Rapport 13 : GEMAPI : approbation de l'adhésion au syndicat mixte des gaves d'Oloron, d'Aspe, d'Ossau et de leurs affluents (SMGOAO), de l'extension du périmètre du syndicat et des modifications statutaires afférentes.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.*

**Rapport 14 : Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : institution de la taxe et fixation de son produit.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 80 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, du rapport n° 14.*

**Rapport 15 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : exonération des locaux à usage industriel ou commercial pour l'année 2019.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré par 79 voix pour et 5 abstentions, du rapport n° 15.*

**Rapport 16 : Convention de prestation de services entre la CCLO et la ville d'Orthez pour la fabrication et la distribution des repas des crèches d'Orthez, Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles 2019-2022.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 83 voix pour et 1 abstention, du rapport n° 16.*

**Rapport 17 : Adhésion au service urbanisme intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour la mise à disposition conventionnelle d'une assistance technique pour l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme durant le congé maternité d'une instructrice.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.*

**Rapport 18 : Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques et géologiques : inondations des 12 et 13 juin 2018 : demande de subvention.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.*

**Rapport 19 : Dispositif exceptionnel départemental d'intervention à la suite des intempéries des 12 et 13 juin 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.*

**Rapport 20 : Casteide-Cami : travaux de rénovation du bourg du village : signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la communauté de commune de Lacq-Orthez et la commune de Casteide-Cami.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.*

**Rapport 21 : Prise en charge financière d'un contentieux de l'urbanisme en appel concernant la commune de Loubieng.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.*

**Rapport 22 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions au titre de l'année 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.*

**Rapport 23 : Révision des attributions de compensation 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 66 voix pour et 18 abstentions, du rapport n° 23.*

**Rapport 24 : Décision modificative n° 3 au budget principal 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.*

**Rapport 25 : Décision modificative n° 2 au budget annexe Pays 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.*



**Le Président,**

**Jacques CASSIAU-HAURIE**